

Travailleurs « Sans- Papiers » : traqués, arrêtés, jugés, expulsés bâillonnés et ligotés...

Les syndicats de la CGT des Bouches- du- Rhône
s'adressent au préfet.



POSITION DU SYNDICAT C.G.T. DES MARINS Section S.N.C.M.

Une nouvelle loi concernant l'entrée, le séjour et le droit d'asile des étrangers, dite CESEDA, a été adoptée au printemps dernier, présentée au Parlement par Nicolas SARKOZY.

Une véritable chasse s'est organisée par le biais de recensements honteux en Préfecture envers toutes les personnes ayant déposé un dossier en vue de régulariser leur situation.

Elles ne savaient pas qu'au-delà de critères objectifs, il y avait des quotas !

Cette politique, qui vise à trier des êtres humains en fonction de besoins économiques alors que nos multinationales pillent et polluent ces pays au lieu de les aider à se développer, permettra aux employeurs d'avoir une main d'œuvre bon marché et soumise (cas des travailleurs agricoles saisonniers) dans l'espoir d'être régularisée et de vivre une vie meilleure.

En stigmatisant ainsi les étrangers par des méthodes d'un autre temps, le gouvernement veut désigner des boucs émissaires aux problèmes socio-économiques causés par sa politique libérale.

Le Syndicat C.G.T. des Marins s'élève contre toutes ces mesures antirépublicaines et inhumaines. Il s'opposera avec force aux expulsions que le gouvernement voudrait faire opérer par la S.N.C.M.



SYNDICAT GÉNÉRAL C.G.T. DES OUVRIERS DOCKERS
ET DES PERSONNELS DE LA MANUTENTION PORTUAIRE
DU GOLFE DE FOS

Siège Social : Bourse du Travail - 13230 PORT-ST-LOUIS-DU-RHÔNE

Port-St-Louis-du-Rhône

Tél. : 04 42 48 01 30
Fax : 04 42 48 01 36

Port-de-Bouc

Tél. : 04 42 06 20 71
Fax : 04 42 06 14 05

Registre Départemental n° 5526

Le 31 octobre 2006

Monsieur le Préfet de Région
Christian FREMONT
Boulevard Paul Peytral
13 282 MARSEILLE Cedex 20

Monsieur le Préfet,

Alertés par notre Union Départementale du sort réservé par vos services aux sans papiers, nous ne pouvons à notre tour que nous indigner. Les méthodes employées sont écœurantes et vraiment peu conformes à nos règles républicaines et de l'idée que l'on se fait d'une France respectueuse de la dignité humaine, pilier de notre démocratie.

Ce climat nauséabond que vous entretenez ne peut que nous révolter.

Les ouvriers dockers des deux bassins, l'ensemble des portuaires qui nous font confiance, voient dans cette chasse à l'homme ressurgir les vieux démons du passé. L'histoire de la France, celle de ses entreprises, le vécu et le quotidien des portuaires se sont toujours construits en s'appuyant sur cette main d'œuvre, 'bien utile'. Les richesses accumulées l'ont été sur le dos et par le sang aussi de ces hommes malléables et corvéables à merci.

Oublier l'histoire ne grandit pas le rayonnement international de notre pays et ne peut que nuire aux échanges commerciaux de nos places portuaires.

Que l'on enferme les patrons voyous, qu'on les punisse et humilie comme ils humilient ceux qui font la richesse de la France.

Là, vous trouverez en nous toujours le soutien qu'il faut car le véritable mal de la France se situe là.

Que l'on ne se trompe pas de cible en 'matraquant' les plus faibles d'entre nous, ils ne le méritent vraiment pas.

Ces hommes et femmes courage nous les respectons profondément, ils font partie de nous car quelque part la grande et belle famille des quais, souvent issue de l'immigration a vécu les joies du déracinement dans leur chair.

Monsieur le Préfet, nous espérons que vous saurez tenir compte de cette modeste contribution.

Ce métissage ethnique et culturel est la fierté de notre région de Marseille, chacun sait le reconnaître.

Il s'est construit, peut-être, au travers d'innombrables difficultés, mais quelle réussite !

Aussi, nous vous invitons à continuer l'histoire commune car elle est belle.

Pour finir, sachez que s'il le fallait, nous n'hésiterions pas à répondre massivement au soutien qui nous serait demandé.

En espérant que le bon sens l'emporte.

Recevez, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Le Secrétaire Général
Bassin de Marseille
Antoine MONTOYA

Le Secrétaire Général
Bassin de Fos
Stéphane STAMATHOU



DECLARATION DES ELU (ES) CGT

La section syndicale CGT d'Air France Marseille Provence interpelle le Préfet de la Région Paca et lui fait connaître son opposition à l'expulsion de sans papiers. En ce sens la déclaration des élus CGT au niveau nationale fait acte de prise de position pour la section syndicale CGT Marseille Provence.

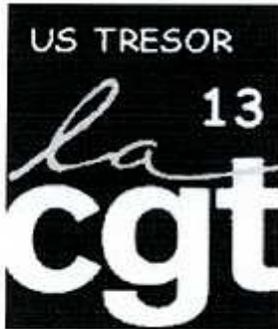
La Charte Ethique Sociale d'Air France affirme :
« Air France adhère aux principes et aux droits fondamentaux de la Déclaration des droits de l'Homme, aux valeurs universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité ». Encore faut-il la respecter.

Sur la forme, Air France n'a pas à participer aux reconduites aux frontières et, encore moins, depuis qu'AF est devenue entreprise privée qui n'a pas à se substituer à la représentation de l'Etat. En procédant de la sorte, Air France dégrade son image de marque en acceptant une fonction indigne (les méthodes utilisées sont, de plus, insoutenables, ces hommes et ces femmes sont parfois bâillonnés, scotchés, malmenés, maltraités). Par ailleurs, nous n'acceptons pas que nos collègues soient impliqués dans les politiques migratoires réactionnaires.

Sur le fond, le libéralisme, le capitalisme prône la « libre circulation » uniquement lorsqu'il s'agit des capitaux, mais la pensée unique qui nous est imposée, est celle du PROFIT au détriment des êtres humains de la planète entière qui en sont les victimes.

Après avoir pillé, spolié, volé, confisqué les richesses, les matières premières de la majorité des pays soumis aux colonisations, les femmes et les hommes qui cherchent tout simplement à vivre et à travailler sont rejetés hors de nos frontières.

Les élus CGT demandent qu'Air France cesse, totalement, de participer à ce déshonneur social.



www.tresor.cgt.fr/13/

**Union Syndicale CGT Trésor
des Bouches- du- Rhône**
183 avenue du Prado 13008 Marseille

Tél. 04 91 17 92 06- 04 91 17 91 96

Fax. 04 91 17 92 33

Cgt.013@cp.finances.gouv.fr

Marseille le 7 novembre 2006

Lettre ouverte

**Monsieur le Préfet de la Région Paca
Bd Paul Peytral
13282 Marseille cedex 20**

Monsieur le Préfet,

Nous portons à votre attention notre indignation et notre colère concernant la politique de répression et d'arrestations de salariés sans papiers au plan national et particulièrement dans notre département des Bouches- du- Rhône.

A la scandaleuse politique de quotas de régularisation s'ajoutent les arrestations « ciblées » de celles et ceux qui ont le courage depuis de nombreux mois, de sortir de la clandestinité pour demander uniquement un droit élémentaire, celui de vivre dignement sur notre sol.

Ces hommes et ces femmes veulent contribuer officiellement à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays. Ils veulent bâtir des projets, avoir un avenir pour eux et leurs proches.

Celles et ceux qui les emploient savent tout le profit qu'ils peuvent tirer d'une main d'œuvre « clandestine » donc sous- payée et ultra- précaire.

Il est de la responsabilité des services de l'Etat de s'attaquer « aux négriers des temps modernes » : il est nécessaire de déployer tous vos efforts pour contraindre les employeurs à régulariser leurs contrats de travail. Tout doit être mis en œuvre pour recouvrer l'arriéré des cotisations et impôts que les employeurs ont frauduleusement détourné.

Nos valeurs syndicales d'Egalité, de Justice, de Solidarité, de défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs nous préservent de toute banalisation ou acceptation du sort scandaleux qui est fait à ces hommes, ces femmes, ces enfants.

Ces "Sans Papiers" ont certainement un aïeul qui repose dans quelque cimetière militaire du Nord- Est ou du Sud de la France...

Faudra- t- il des dizaines d'années, des travaux d'historiens, des centaines de témoignages, une reconnaissance de la responsabilité de l'Etat... pour considérer que le sort réservé actuellement aux "Sans Papiers" est une honte pour tous ?

Une injustice faite à un seul est une injustice faite à tous.

Monsieur le Préfet, vous avez toute compétence pour régulariser ces travailleurs.

Depuis plusieurs mois la CGT des Bouches- du- Rhône demande à vous rencontrer sur ce dossier. Il est plus que jamais temps de fixer un rendez- vous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

P/ la CGT Trésor 13
Le secrétaire général
Frédéric Larrivé